

CONFÉDÉRATION SUISSE
OFFICE FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

① CH 673 071 G A3
⑤ Int. Cl.⁵: C 23 C 14/06

Demande de brevet déposée pour la Suisse et le Liechtenstein
Traité sur les brevets, du 22 décembre 1978, entre la Suisse et le Liechtenstein

⑫ **FASCICULE DE LA DEMANDE** A3

⑲ Numéro de la demande: 2434/88

⑦ Requéran(t)s:
Asulab S.A., Biel/Bienne

⑳ Date de dépôt: 24.06.1988

⑧ Inventeur(s):
Luthier, Roland, Lausanne
Levy, Francis, Saint-Sulpice VD
Mocellin, Alain, Le Mont-sur-Lausanne

㉑ Demande publiée le: 15.02.1990

⑦ Mandataire:
ICB Ingénieurs Conseils en Brevets SA, Neuchâtel

㉒ Fascicule de la demande
publié le: 15.02.1990

⑥ Rapport de recherche au verso

⑤ **Procédé de dépôt d'un revêtement de couleur noire sur un substrat et revêtement de couleur noire.**

⑦ Le procédé comporte une opération de pulvérisation cathodique utilisant une cible en une matière comprenant du titane, de l'aluminium de l'oxygène et de l'azote, dans une atmosphère d'argon.

La couche déposée en utilisant ce procédé comporte les mêmes éléments que la cible. Elle est opaque, elle a une belle couleur noire profonde et brillante, elle adhère bien au substrat et elle est résistante à l'usure et à la corrosion.



Bundesamt für geistiges Eigentum
Office fédéral de la propriété intellectuelle
Ufficio federale della proprietà intellettuale

RAPPORT DE RECHERCHE

Demande de brevet N°:

CH 2434/88

HO 15434

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée
A	DE-A-3 728 837 (SEIKOSHA) * Colonne 9, exemples 5-4 * ---	1-6
A	GB-A-2 182 950 (CITIZEN WATCH CO.) * Résumé * ---	1,7
A	FR-A-2 128 858 (MATSUSHITA ELECTRIC INDUSTRIAL CO.) * Revendications 8,9 * ---	2-6
A	FR-A-2 592 063 (VEB HOCHVACUUM) -----	
		DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4)
		C 23 C
Date d'achèvement de la recherche		Examineur OEB
10-03-1989		
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant		

REVENDEICATIONS

1. Procédé de dépôt d'un revêtement de couleur noire sur un substrat, caractérisé par le fait qu'il comprend la préparation d'une matière comportant du titane, de l'aluminium, de l'oxygène et de l'azote et une opération de pulvérisation cathodique utilisant une cible en ladite matière, ladite pulvérisation cathodique étant réalisée en présence dudit substrat et sous une atmosphère de gaz non réactif.

2. Procédé selon la revendication 1, caractérisé par le fait que ladite préparation de ladite matière comprend le mélange d'une poudre d'oxyde de titane TiO_2 et d'une poudre de nitrure d'aluminium AlN dans un rapport molaire de 1,5 TiO_2 pour 2 AlN , et le frittage desdites poudres ainsi mélangées.

3. Procédé selon la revendication 1, caractérisé par le fait que ladite préparation de ladite matière comprend le mélange d'une poudre de nitrure de titane TiN et d'une poudre d'oxyde d'aluminium Al_2O_3 dans un rapport molaire de 1,5 TiN pour 1 Al_2O_3 , et le frittage desdites poudres ainsi mélangées.

4. Procédé selon l'une des revendications 2 ou 3, caractérisé par le fait que ledit frittage est réalisé en soumettant lesdites poudres mélangées à une température de 1400 °C environ et à une pression de 45 Mégapascals environ pendant une heure environ.

5. Procédé selon la revendication 1, caractérisé par le fait que ladite préparation de ladite matière comprend le mélange d'une poudre d'oxyde de titane TiO_2 et d'une poudre de nitrure d'aluminium AlN dans un rapport molaire de 1,5 TiO_2 pour 2 AlN , et la compression à froid desdites poudres ainsi mélangées.

6. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 5, caractérisé par le fait que ledit gaz non réactif est de l'argon.

7. Revêtement de couleur noire disposé sur un substrat, caractérisé par le fait qu'il comporte du titane, de l'aluminium, de l'oxygène et de l'azote.

8. Revêtement selon la revendication 7, caractérisé par le fait que les concentrations atomiques du titane, de l'aluminium, de l'oxygène et de l'azote sont les suivantes:

Titane:	15% environ
Oxygène:	47% environ
Aluminium:	25% environ
Azote:	13% environ

DESCRIPTION

On désire souvent déposer un revêtement de couleur noire sur un substrat constitué par un objet ayant principalement ou accessoirement une fonction décorative tel qu'un élément de boîte ou de bracelet de montre.

Un tel revêtement doit en général être opaque de manière que la couleur du substrat sur lequel il est déposé ne modifie pas sa propre couleur noire, parfaitement bien adhérer à ce substrat et résister à l'usure et à la corrosion, ou tout au moins à l'oxydation.

Il existe divers procédés permettant de déposer un tel revêtement.

Ainsi, par exemple, la demande de brevet FR-A-2 592 063 décrit la formation d'un revêtement noir sur un substrat disposé dans une enceinte adéquate par un procédé de déposition en phase vapeur de titane avec adjonction de divers éléments gazeux qui sont introduits successivement dans l'enceinte de manière à former plusieurs couches superposées ayant des compositions différentes.

La demande de brevet FR-A-2 592 882 décrit un autre procédé, du même genre que le précédent, utilisant comme matière de base un alliage dur de titane et comprenant l'adjonction dans l'enceinte de divers éléments gazeux en proportions déterminées.

Le brevet US-A-4 634 635 décrit un autre procédé selon lequel le revêtement noir, qui ne comporte aucun élément métallique, est déposé sur le substrat à température élevée, à l'aide d'un procédé chimique en phase vapeur.

Ces procédés connus ne se prêtent pas bien à une utilisation industrielle, car ils ont en commun le fait que la couche qu'ils permettent de déposer est constituée, en partie tout au moins, de l'un ou de plusieurs des éléments chimiques présents sous forme de gaz ou de vapeur dans l'enceinte.

La composition chimique de cette couche peut donc être assez variable, car elle dépend directement de la concentration de cet élément, ou de ces éléments dans ce gaz ou cette vapeur, concentration qu'il est très difficile de régler exactement et de maintenir absolument constante pendant toute l'opération de dépôt qui peut durer plusieurs heures.

Un but de la présente invention est de proposer un procédé de dépôt d'un revêtement de couleur noire sur un substrat qui est plus facile à mettre en œuvre industriellement que les procédés connus, la composition chimique de ce revêtement étant en outre parfaitement et facilement déterminée à l'avance.

Ce but est atteint par le procédé revendiqué, qui est caractérisé par le fait qu'il comprend la préparation d'une matière solide comportant du titane, de l'aluminium, de l'oxygène et de l'azote et une opération de pulvérisation cathodique utilisant une cible en ladite matière, ladite pulvérisation cathodique étant réalisée en présence dudit substrat et sous une atmosphère de gaz non réactif.

Un autre but de la présente invention est de proposer un revêtement opaque ayant une belle couleur noire, profonde et brillante, qui est facile à déposer sur un substrat de manière industrielle, qui adhère très bien sur ce substrat, et qui a une bonne résistance à l'usure et à la corrosion.

Ce but est atteint par le revêtement revendiqué, qui est caractérisé par le fait qu'il comporte du titane, de l'aluminium, de l'oxygène et de l'azote.

Les techniques de pulvérisation cathodiques sont bien connues et ne seront pas décrites en détail ici. Il suffit de rappeler que, selon ces techniques, le substrat qui doit être recouvert d'une couche est fixé dans une enceinte étanche, en regard et à proximité d'une cible comportant généralement au moins une partie des éléments destinés à former la couche.

Après que la cible et le substrat ont été fixés sur leurs supports, l'enceinte est fermée et vidée, au moins partiellement, de l'air qui la remplit. Cette enceinte est ensuite remplie d'un gaz à une pression déterminée.

Une tension continue est ensuite appliquée entre le substrat et la cible, de manière que cette dernière soit négative par rapport au substrat. En outre, la valeur de cette tension est choisie de manière qu'un arc électrique s'amorce et se maintienne entre la cible et le substrat.

Cet arc électrique ionise le gaz qu'il traverse, et les ions ainsi produits bombardent violemment la cible et lui arrachent des atomes ou des molécules qui se déposent ensuite sur le substrat.

Le cas échéant, une tension alternative ayant une fréquence élevée est superposée à la tension continue mentionnée ci-dessus.

Si nécessaire, le substrat est maintenu à une température déterminée par un fluide de refroidissement qui circule dans son support.

Si la tension appliquée entre le substrat et la cible est purement continue, cette dernière doit être en un matériau électrique conducteur.

Par contre, si une tension alternative à haute fréquence est superposée à cette tension continue, la cible peut également être en un matériau électriquement isolant.

Cependant, l'utilisation d'une cible en un matériau électriquement conducteur présente un avantage technique indéniable car l'appareillage qui doit être utilisé pour réaliser une pulvérisation cathodique sous tension continue est nettement plus simple que celui qui doit être utilisé lorsqu'une tension alternative est superposée à cette tension continue.

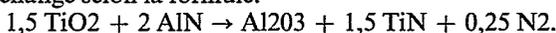
Le procédé de dépôt objet de la présente invention comporte une opération de pulvérisation cathodique telle que celle qui a été décrite succinctement ci-dessus, et son originalité réside dans le fait que la cible utilisée pendant cette opération comporte tous les éléments qui doivent former la couche que l'on désire déposer, à savoir du titane, de l'aluminium, de l'oxygène et de l'azote, dans des proportions qui seront précisées plus loin.

Le gaz présent dans l'enceinte pendant la pulvérisation cathodique ne doit donc pas réagir chimiquement avec ces éléments, et sa nature et sa pression n'influencent pas la composition chimique de la couche déposée. Ce gaz peut être, par exemple, de l'argon.

La matière de la cible mentionnée ci-dessus peut être préparée de plusieurs manières.

On peut, par exemple, mélanger une poudre d'oxyde de titane TiO_2 et une poudre de nitrure d'aluminium AlN dans un rapport molaire de 1,5 TiO_2 pour 2 AlN , et réaliser une opération de frittage de ce mélange en le soumettant pendant une heure environ à une température de 1400 °C environ et à une pression de 45 Mégapascals environ.

Au cours de ce frittage, il se produit une réaction d'échange selon la formule:



La matière résultant de cette opération de frittage est solide, et elle a une structure métallographique présentant des grains très fins. En outre, cette matière est électriquement conductrice, grâce au fait qu'elle comporte du nitrure de titane TiN .

La matière de la cible mentionnée ci-dessus peut également être préparée en mélangeant une poudre de nitrure de titane TiN et une poudre d'oxyde d'aluminium Al_2O_3 dans un rapport molaire de 1,5 TiN pour 1 Al_2O_3 , et en soumettant ce mélange à une opération de frittage dans les mêmes conditions que dans le premier exemple ci-dessus.

Ce frittage n'est pas réactif, et la matière solide qui en résulte a une structure métallographique présentant des grains légèrement plus gros que dans l'exemple précédent. Cette matière comprenant du nitrure de titane TiN , elle est également conductrice.

Il faut noter que, dans les deux exemples mentionnés ci-dessus, il est préférable, mais non obligatoire, de choisir des quantités de poudre et de réaliser les opérations de frittage de manière que le corps solide obtenu ait directement la forme et les dimensions que doit avoir la cible utilisée pendant l'opération de pulvérisation cathodique.

Une autre manière de préparer la matière de la cible mentionnée ci-dessus consiste à simplement mélanger une poudre d'oxyde de titane TiO_2 et une poudre de nitrure d'aluminium AlN dans les mêmes proportions que dans le premier exemple ci-dessus.

La matière résultant de ce simple mélange de poudres n'est évidemment pas solide et, pour l'utiliser comme cible pendant l'opération de pulvérisation cathodique, il faut la

verser dans un récipient adéquat qui sera disposé dans l'enceinte où sera réalisée cette pulvérisation cathodique. Après que cette matière a été versée dans ce récipient, elle est de préférence comprimée, à froid, pour augmenter sa densité apparente et pour que sa surface supérieure, qui sera bombardée par les ions pendant la pulvérisation cathodique, soit aussi plane que possible.

Contrairement aux deux précédentes, la matière préparée de la manière qui vient d'être décrite est isolante car elle ne comporte pas de nitrure de titane TiN .

La déposante a constaté que lorsqu'une cible faite de l'une des matières décrites ci-dessus est utilisée dans une opération de pulvérisation cathodique, il se forme sur le substrat placé dans l'enceinte de pulvérisation une couche opaque ayant une belle couleur noire, brillante, cette couche étant en outre dure, résistante à l'usure et à la corrosion, et électriquement conductrice.

Les conditions dans lesquelles cette pulvérisation cathodique doit être réalisée ne sont pas très critiques. On trouvera ci-après un exemple pratique et non limitatif de ces conditions, dans un cas où le substrat sur lequel la couche est déposée est en acier inoxydable et où la cible utilisée a été fabriquée selon la première méthode décrite ci-dessus, c'est-à-dire par frittage réactif d'un mélange de poudres d'oxyde de titane TiO_2 et de nitrure d'aluminium AlN .

— Pression résiduelle dans l'enceinte avant l'introduction du gaz: moins de $3 \cdot 10^{-6}$ millibar;

— Gaz introduit dans l'enceinte: Argon pur à 99,999%, sous une pression de $4 \cdot 10^{-2}$ millibar;

— Tension appliquée entre la cible et le substrat: 1200 V continu, avec superposition d'une tension alternative ayant une fréquence de 13,56 MHz;

— Diamètre de la cible: 85 mm;

— Distance entre la cible et le substrat: 70 mm;

— Puissance électrique absorbée pendant la pulvérisation: 350 W

— Température du substrat: maintenue à 20 °C pendant toute l'opération de pulvérisation.

En outre, avant l'opération de pulvérisation cathodique proprement dite, le substrat en acier inoxydable a été décapé, de manière classique, en lui appliquant pendant 10 minutes une tension négative par rapport à celle de la cible, de manière à établir une décharge électrique absorbant une puissance de 90 W.

Dans ces conditions, l'épaisseur de la couche déposée sur le substrat augmente à une vitesse de 9 nm par minute environ.

L'analyse de cette couche à l'aide d'une microsonde électronique a montré qu'elle comporte les quatre éléments chimiques présents dans la cible, à savoir le titane, l'aluminium, l'oxygène et l'azote.

La concentration atomique de ces éléments, mesurée lors de cette analyse, est la suivante:

Titane:	15% environ
Aluminium:	25% environ
Oxygène:	47% environ
Azote:	13% environ

Cette analyse montre bien qu'aucun autre élément chimique n'est présent dans cette couche, du moins pas en quantité telle qu'il puisse être décelé.

L'étude de la structure physique de la couche indique que celle-ci ressemble à une céramique comportant une phase amorphe transparente et isolante dans laquelle des inclusions de très petite taille sont responsables de la couleur noire de la couche et de sa conductibilité.

Comme cela a été déjà mentionné, cette couche est opaque, de sorte que la couleur du substrat sur lequel elle est déposée n'influence absolument pas sa propre couleur.

L'analyse chromatique de la couche déposée dans les conditions ci-dessus, de la manière prescrite par la Commission Internationale de l'Eclairage, a donné les résultats suivants:

$$L^* = 35 \text{ à } 41;$$

$$a^* = 1,7 \text{ à } 2,1;$$

$$b^* = 0,7 \text{ à } 2,7.$$

Ces valeurs sont celles d'une couche d'un beau noir profond et brillant.

En outre, la couche ainsi obtenue a été soumise à des essais d'usure et d'arrachage qui ont donné d'excellents résultats.

Le procédé selon l'invention a également été utilisé pour déposer des couches noires sur des substrats autres que l'acier inoxydable et/ou en utilisant des cibles préparées selon une autre des méthodes décrites ci-dessus. Dans tous les cas, les résultats ont été semblables à ceux qui ont été mentionnés ci-dessus.

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

60

65